

CHENEBIER

2003



**BULLETIN D'INFORMATIONS
MUNICIPALES N°23**

SOMMAIRE

Chenebier vu depuis « Prosey » (photo R. TRON)	1
Sommaire	2
Le Mot du Maire	3
Les délibérations du Conseil Municipal	4 - 5
Etat-Civil pour l'année 2002	6
Les Nouveaux Habitants	7
Budget Communal	8 - 9
Bilan financier des travaux d'assainissement	10
Location de la salle polyvalente	11
Principales démarches administratives	12
Plan des rues	13
Office National des Forêts	14 - 15
Chenebier-Animation	16 - 17
De la Lizaine au Chérumont	18 - 19
Section des Anciens Combattants	20 - 21
Le Club de l'Age d'Or	22
Section de Judo	23
Entente Sportive Haute-Lizaine	24 - 25
L'Amicale des Sapeurs-Pompiers	26 - 27
Comité des Fêtes	28 - 29
Les Sapeurs-Pompiers	30
Repas Paroissial	31
Calendrier des Fêtes 2003	32
Agenda 2003	33
Publicité	34 - 35
Chenebier « Les Envers » (photo R. TRON)	36

Le mot du Maire

L'année 2002 arrive à son terme. Ce bulletin retrace les événements qui ont marqué notre village au fil des jours avec une large place donnée à la vie associative.

Concernant l'animation municipale, vous trouverez les différentes délibérations que nous avons prises jusqu'à fin novembre 2002.

Parmi les actions menées, je citerai en particulier les réalisations :

- . des trottoirs Grande Rue (entreprise STPI de Ronchamp) ;
- . de la 7^{ème} tranche d'assainissement rue d'Echavanne terminée en novembre (entreprise LIVERA de Raddon) ;
- . de réfection du clocher du temple (entreprise PY-ELIAS) ;
- . de mise hors humidité des murs du bâtiment communal (ancienne mairie) ;
- . de mise sous alarme du bâtiment mairie/école/salle polyvalente (entreprise PARRIAUX de Chagey) ;

De plus, concernant l'extension du bâtiment mairie/école pour le périscolaire, nous venons d'obtenir l'accord pour l'ensemble des subventions qui représenteront 80% des sommes engagées. La procédure d'appel d'offre a donc été lancée immédiatement.

Ces travaux ont été menés à bien, notamment grâce à une constante et active participation des membres des commissions communales, composées, faut-il le rappeler, de membres du Conseil Municipal et de personnes du village. Merci à tous !

Je ne peux terminer mon propos sans avoir une pensée pour mon ami Christian KLEMMANN. Il était un de mes fidèles collaborateurs, tant du point de vue communal qu'associatif.



Il faisait partie de la poignée de personnes qui a créée la fête de la fleur ; il en était le trésorier, oh ! combien efficace, dans des débuts incertains.

J'aimerais que l'on se souvienne des enjeux de cette première fête qui étaient la sonorisation de la salle polyvalente ainsi que le fleurissement du village.

De plus, il a su, au sein du conseil municipal, nous transmettre son envie de voir Chenebier se développer tout en gardant son caractère rural. Je suis fier d'avoir fait un bout de chemin avec lui.

Une année s'achève, une autre pointe déjà avec son agenda d'actions bien rempli, tant pour le Conseil Municipal que pour les associations de notre village.

Je vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année et, pour 2003, santé et réussite à chacune et chacun d'entre-vous.

Lionel HENISSE

Le Maire présentera ses vœux à la population le samedi 4 janvier 2003 à 17h00 dans la salle communale de Chenebier.

Vous êtes tous très cordialement invités.

Principales décisions prises par le Conseil Municipal en 2002

15 février 2002 :

⊗ adoption du projet de Pôle Péricolaire (Coût total 237 715 € HT subventionnés à 80 % par l'Etat, le Conseil Général de Haute-Saône et les Fonds européens) et choix pour maître d'oeuvres de l'architecte M. François LOBJOY - concepteur de l'actuel groupe scolaire-mairie

⊗ adoption de la 7^e tranche d'assainissement (Coût total 212 361 € HT subventionnés à 55 % par le FNDAE et le Conseil Général de Haute-Saône)

⊗ accord pour un devis ONF de travaux supplémentaires en forêt (suite tempête 99) pour 8 972 €.

29 mars 2002 :

⊗ vote du compte administratif 2001

⊗ affectation du résultat 2001 sur le budget 2002

⊗ vote du Budget Primitif 2002

⊗ vote des 4 taxes locales (habitation - foncier bâti et non-bâti - taxe professionnelle)

⊗ demande de subvention au Conseil Régional pour le clocher du Temple (55 % du montant des travaux) à la place de la subvention d'Etat ne s'élevant qu'à 25 %.

⊗ embauche d'un «job d'été» pour les mois de juillet-août

⊗ accord pour participation au déficit de la liaison bus Etobon-Héricourt

⊗ vote du programme de travaux en forêt pour 2002 qui s'élève à 4 933 €.

26 avril 2002 :

⊗ assiette et destination des coupes en forêt pour 2002

⊗ prix du stère de bois de chauffage fixé à 20 € non-débardé

⊗ subvention exceptionnelle aux Sapeurs-Pompiers pour réparation importante sur le véhicule 4 X 4 de 492 €.

31 mai 2002 :

⊗ revalorisation de l'indemnité des élus suite à la loi du 27/02/2002

⊗ choix du bureau d'étude Initiative Aménagement Développement de Vesoul pour la révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme)

⊗ avenir de l'Agence Postale de Chenebier : demande de maintien de l'ouverture quotidienne 5 jours par semaine

⊗ refus du projet de réforme ONF

⊗ accord pour une subvention au centre aéré de Couthenans pour les enfants de Chenebier qui participent au centre

⊗ choix de l'entreprise MURPROTEC pour l'assèchement des murs de l'ancienne mairie-école

⊗ adoption du programme de remise en état de la forêt communale suite à la tempête de décembre 99, pour 31 828 € subventionnés à 80 %

10 juillet 2002 :

⊗ approbation du compte de gestion 2001 de M. le Percepteur

⊗ subvention exceptionnelle aux « Amis de l'École » suite frais de transport des élèves au ski et à la patinoire durant les années 2001 et 2002 pour 460 €

⊗ désignation d'un délégué à la Communauté de Communes et au SIACEFC (Syndicat Intercommunal d'Assainissement) en remplacement de M. KLEMMANN

⊗ autorisation à M. le Maire de déposer le permis de construire pour le pôle périscolaire

30 août 2002 :

⊗ acceptation de la redevance EDF d'occupation des sols pour 153 €

⊗ avenant à la convention avec la société MEDIREST (qui fournit les repas cantine scolaire) concernant une augmentation du prix des repas. Modification du prix aux usagers (5 € pour le 1^{er} enfant - 4.70 € pour le 2^e - 4 € pour le 3^e)

⊗ pôle périscolaire :

- convention de participation financière avec Etobon

- choix d'un prestataire pour les missions de contrôle technique et de sécurité

- appel d'offres : choix de la commission

⊗ remplacement de 3 extincteurs

6 septembre 2002 :

⊗ élection de 3 délégués titulaires et suppléants pour les élections sénatoriales du 29 septembre 2002

⊗ Communauté de Communes : accord pour la mise en place d'un espace public numérique sur la commune

⊗ accord pour martelage des coupes 2003

⊗ avenant de prolongation de délai pour l'exécution des travaux 7^e tranche d'assainissement

31 octobre 2002 :

⊗ contrats de débardage (entreprise PETEY de Buc) et bûcheronnage (M. CONTINI de Desandans) des coupes en forêt.

⊗ renouvellement de 2 ateliers de soutien scolaire

⊗ modification des statuts de la Communauté de Communes : adoption de la TPU (Taxe Professionnelle Unique) et compétence pour l'aménagement de l'espace communautaire.

29 novembre 2002 :

INVESTISSEMENTS 2003

➔ **dépôt dossiers de subventions pour :**

. aménagement parking sud des écoles.

. extension du groupe scolaire.

. réfection voirie : rues des Combes - d'Echavanne - du Neuf-Chemin - de la Pommeraie ;

. réfection de l'intérieur de l'Eglise.

⊗ Ouverture d'une ligne de trésorerie auprès du CRCA pour financement des investissements 2003.

⊗ Partenariat avec STPI.

ETAT-CIVIL

ANNEE 2002

NAISSANCES

LANQUETIN Maud née à Belfort le 11 janvier

POTEL Louis né à Belfort le 6 février

RAGUIN Noémie née à Belfort le 7 mars

GIRAUD-BRIQUET Stéfan né à Belfort le 12 avril

SOMMIER Moa-Lucie née à Belfort le 2 juin

**Nous souhaitons la bienvenue à ces enfants.
Félicitations aux familles.**

MARIAGES

Franck DESMAREST et Véronique HAAS
se sont unis le 18 mai

Eddy CAMACHO et Magali JULLIEN
se sont unis le 15 juin

Marie-Claire ALEXANDRE et Pascal GUENEAU
se sont unis le 3 août

Anicée BERTINELLI et Gilles LIVET
se sont unis le 21 septembre

NOS PEINES

Le 11 février

André ROY

Le 30 avril

Madeleine BELOT veuve JACQUOT

Le 11 mai

Gisèle MATHIE épouse EUVRARD

Le 31 mai

Christian KLEMANN

Le 17 août

Joseph LAGARDE

Le 26 août

Nicole MATHIE épouse GRAFFE

Le 7 novembre

Roger CHEVRIER (domicilié à LE THILLOT-Vosges)

**A toutes les familles éprouvées par le deuil,
nous présentons nos sincères condoléances.**

LES NOUVEAUX HABITANTS

*M. et Mme BELDICOT et leurs enfants
35bis, Grande rue*

*M. et Mme Eddy et Magali CAMACHO
23, rue d'Echavanne*

*M. et Mme Stéphane et Christine GIRARDOT et leur
enfant
11, rue d'Echavanne*

*M. Johan GLASSON et Mme Séverine LINGER
et leur fils Pierre
3, rue de Chatebier*

*M. Anthony GOBERVILLE
7, rue de la Pommeraie*

*M. Serge LACROIX et Mme Gwénola GUIDE
et leurs fils Azénor et Malo
12, rue d'Echavanne*

*M. et Mme LEGRAND et leur enfant
3, Grande rue*

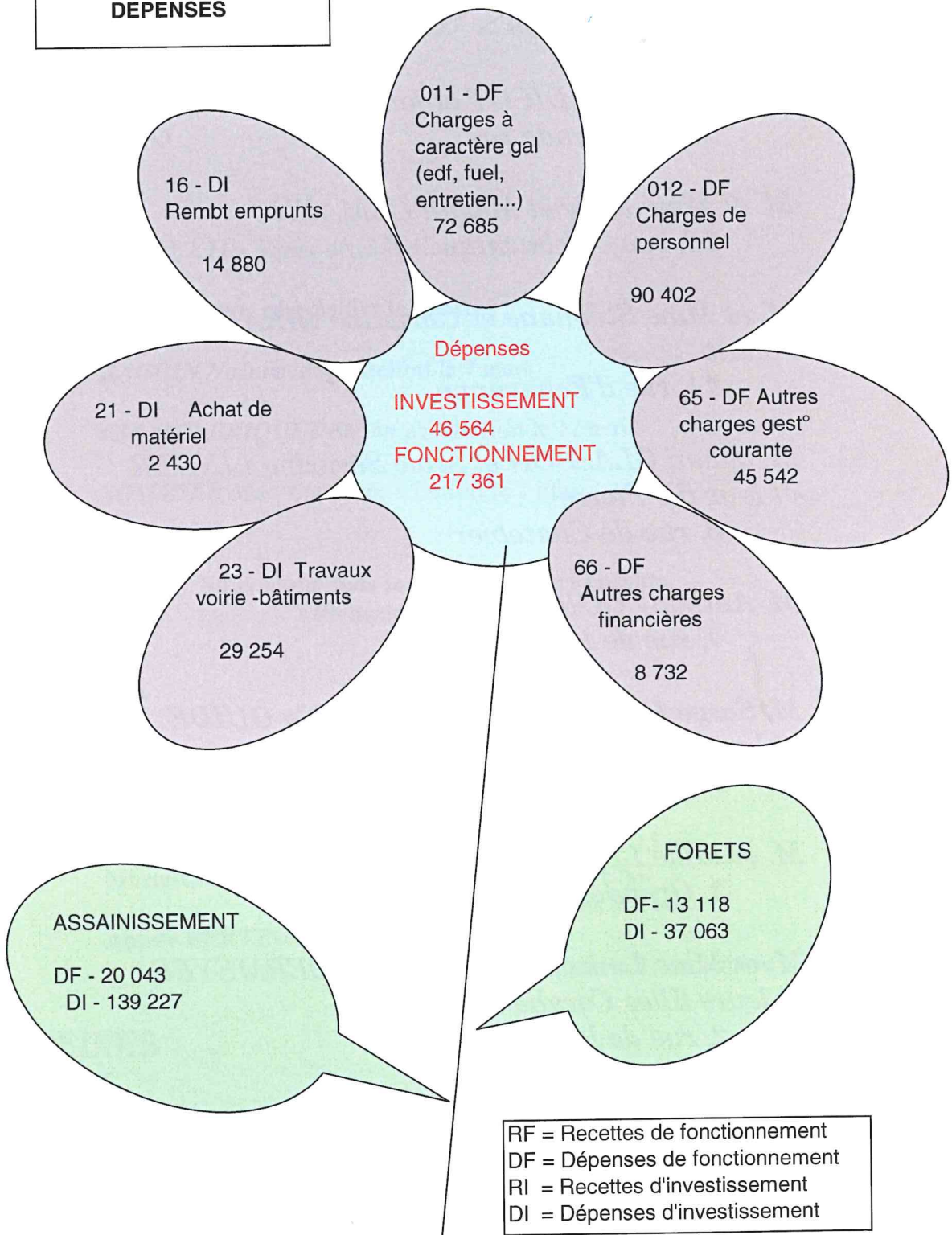
*M. et Mme Laurent et Francine OBERMEYER
et leurs filles Coralie et Justine
2, rue de la Pommeraie*

*M. et Mme Gilles WITTMER et leurs enfants
46 bis, Grande rue*

*Nous leur souhaitons la bienvenue, ainsi qu'aux familles
récemment arrivées qui ne se sont pas encore fait connaître.*

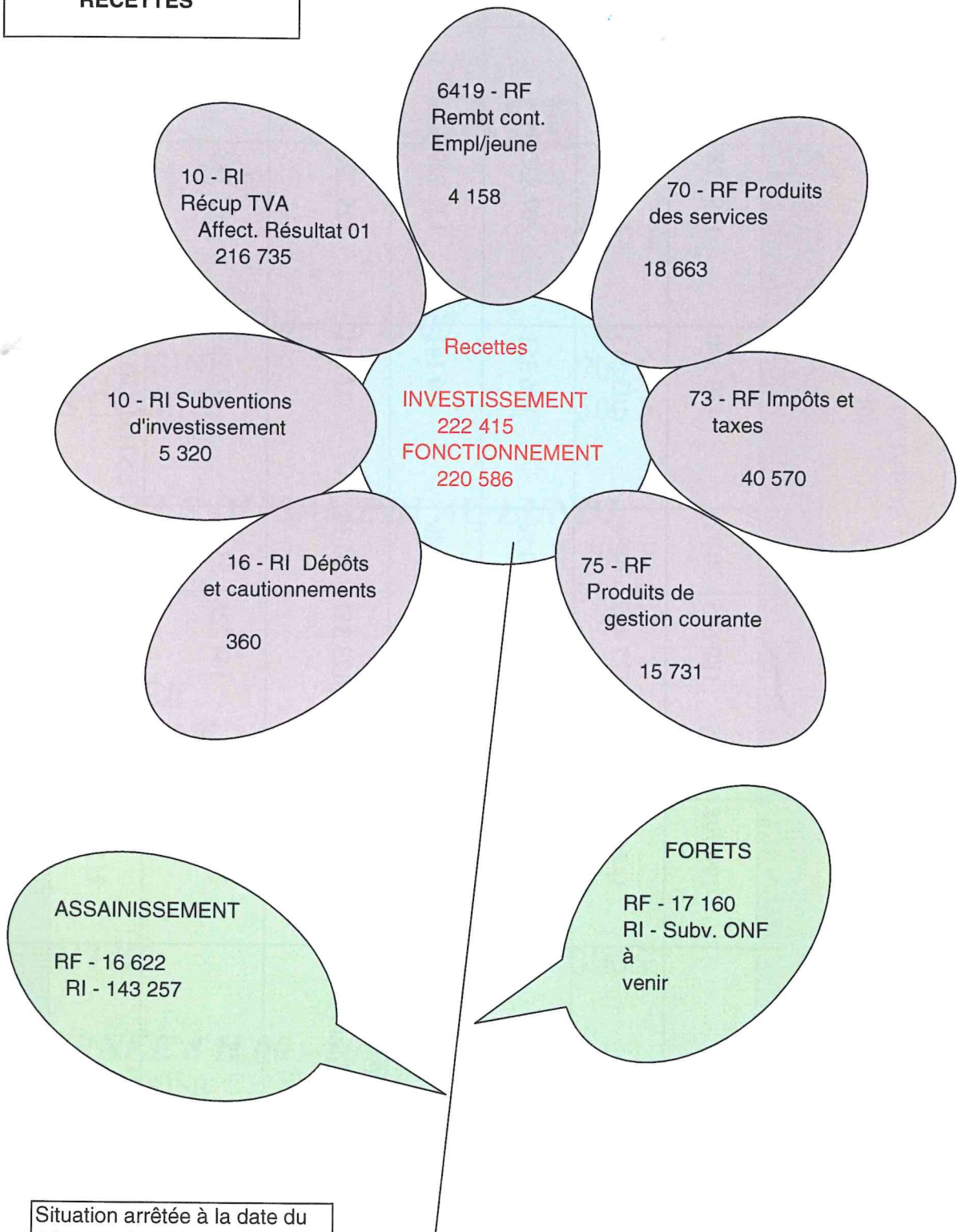
BUDGET COMMUNAL 2002

DEPENSES



BUDGET COMMUNAL 2002

RECETTES



Situation arrêtée à la date du
14 novembre 2002

BILAN FINANCIER DES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT

TRANCHE	QUARTIER	MONTANT MARCHÉ EN Euros H.T.		SUBVENTIONS EN Euros (sur le H.T.)			RESTE A LA CHARGE DE LA COMMUNE
		Estimation D.D.A. H.T		Taux	Montant	Paiements effectués H.T.	
1	Grande Rue Rue des Jonquilles Rue du Pâtis	199 708	180 605	70 %	139 390	199 128	59 738
2	Rue d'Étobon Rue de la Pommeraie Rue du Verger au Roi	147 875	127 467	70 %	103 513	147 887	44 374
3	Collecteur les Grands Prés Rue du Bois Battu	228 673	173 048	70 %	146 351	207 830	61 479
4	Rue des Combes	171 505	118 562	55 %	70 141	127 529	57 388
5	Lotissement rue de la Pommeraie Rue d'Echavanne (du 1 au 7)	164 035	123 351	55 %	71 071	129 220	58 149
6	La Marasse	213 429	164 226	55 %	92 283	167 788	75 505
7	Rue d'Echavanne Rue de la Louvière	212 361	128 200	55 %	ESTIMATION 75 159	105 341	ESTIMATION 61 494
TOTAL		1 337 586	1 015 459	-----	697 908	1 084 723	418 127

LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE

VILLAGE

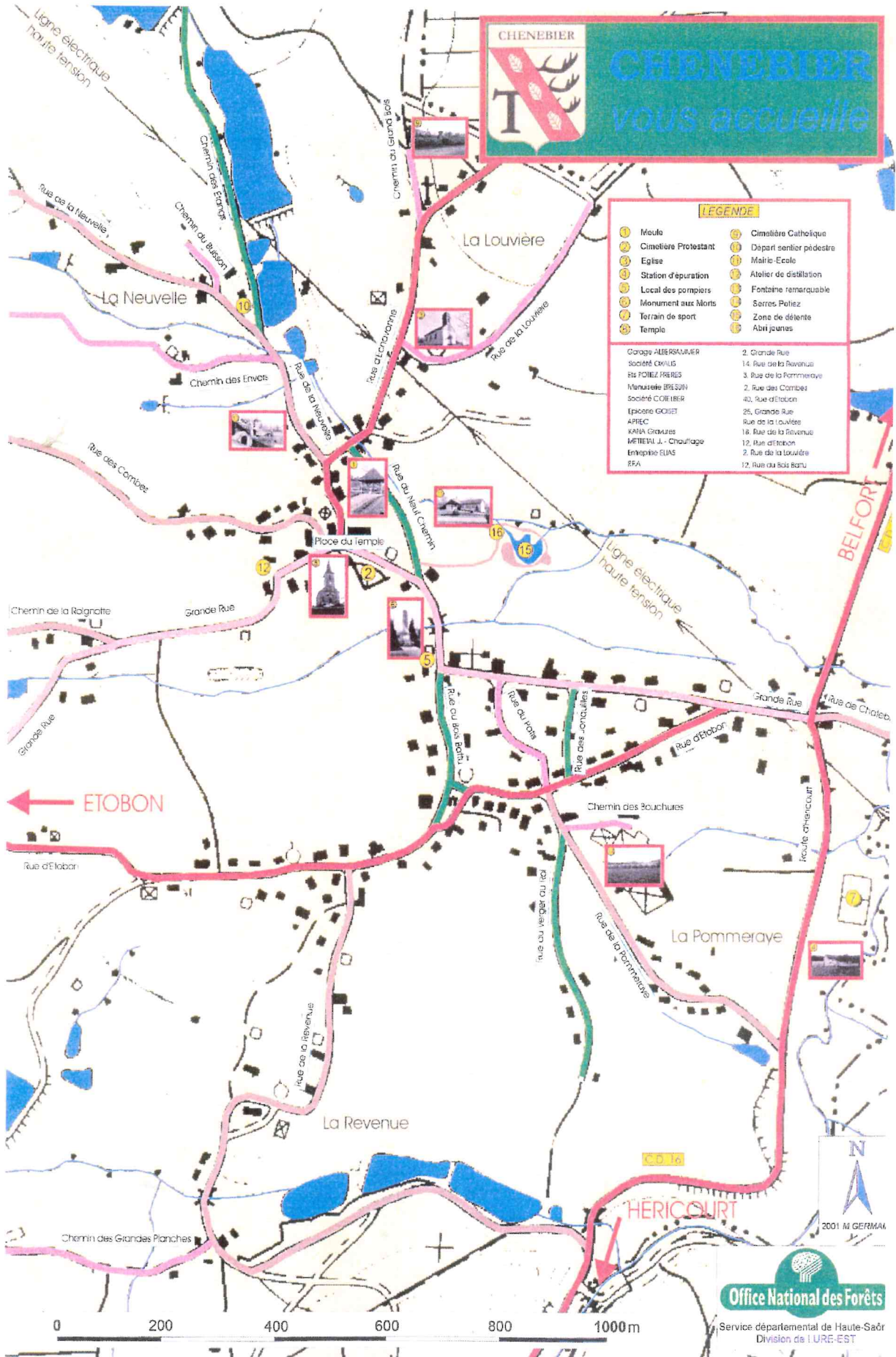
APERITIF	250 F	38.11 €
1 JOURNEE 8 H 00 - 20 H 00		
- AVEC CUISINE	700 F	106.71 €
- SANS CUISINE	500 F	76.22 €
2 JOURNEES DU SAMEDI AU LUNDI		
- AVEC CUISINE	1 200 F	182.94 €
- SANS CUISINE	750 F	114.34 €
½ JOURNEE		
- SANS CUISINE	400 F	60.98 €


EXTERIEURS

APERITIF	300 F	45.73 €
1 JOURNEE 8 H 00 - 20 H 00		
- AVEC CUISINE	1 000 F	152.45 €
- SANS CUISINE	700 F	106.71 €
2 JOURNEES DU SAMEDI AU LUNDI		
- AVEC CUISINE	1 700 F	259.16 €
- SANS CUISINE	1 100 F	167.69 €
½ JOURNEE		
- SANS CUISINE	550 F	83.85 €

PRINCIPALES DEMARCHES ADMINISTRATIVES

Type de document	Lieu et délai de délivrance	Pièce(s) à fournir	Validité	Coût
Carte Nationale d'Identité (CNI)	Mairie du domicile 3 semaines	Extrait de naissance 2 photos d'identité Justificatif de domicile Ancienne carte	10 ans	gratuit
Passeport	Mairie du domicile 3 semaines	Extrait de naissance 2 photos d'identité Justificatif de domicile Ancien passeport + CNI Timbre fiscal	10 ans	60 € 30 € pour les mineurs
Livret de famille	Mairie du lieu de mariage - Immédiat	Remis le jour du mariage.		gratuit
Duplicata du livret de famille	Mairie du lieu de résidence Variable	Fournir les date et lieu du mariage et les date et lieu de naissance des enfants		gratuit
Extrait d'acte de naissance, mariage, décès	Mairie du lieu de naissance, mariage, décès	état-civil, date de l'événement	3 mois	gratuit
Extrait d'acte de naissance d'un français né à l'étranger	Ministère des Affaires étrangères Sce central de l'Etat-Civil 11, rue de la Maison Blanche 44941 NANTES CEDEX 09	état-civil date et lieu de naissance adresse		
Mariage	Mairie du domicile ou lieu de résidence d'un des futurs époux Se présenter 1 mois minimum avant la date prévue	Extraits de naissance Certificat pré-nuptiaux Attestation domicile Liste des témoins		gratuit
Certificat de nationalité	Greffe du Tribunal d'Instance dont dépend le domicile	Carte d'identité Livret de famille des parents. Etrangers nés en France : Extrait naissance - Certif. scolarité des 5 dernières années - Certificat de manifestation de volonté.		
Autorisation de sortie du territoire pour mineur non-accompagné	Mairie du Domicile	Livret de famille Carte d'identité de l'enfant. Jugement en cas de divorce.	6 mois	gratuit
Extrait de casier judiciaire	Casier Judiciaire National 107, rue Landréau 44079 NANTES CEDEX 01	Demande manuscrite Copie carte d'identité Enveloppe timbrée	3 mois	
Permis de construire	Mairie du lieu de construction 2 mois	toute construction supérieure à 20 m2 ou accolée à l'existant		
Déclaration de travaux	Mairie du lieu de construction 2 mois	toute construction inférieure à 20 m2 ou modification de l'existant		

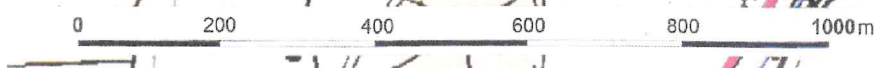


CHENEBIER

CHENEBIER
 vous accueille

LEGENDE

1 Moule	6 Cimetière Catholique
2 Cimetière Protestant	7 Départ sentier pédestre
3 Eglise	8 Mairie-Ecole
4 Station d'épuration	9 Atelier de distillation
5 Local des pompiers	10 Fontaine remarquable
6 Monument aux Morts	11 Sorres-Potez
7 Terrain de sport	12 Zone de détente
8 Temple	13 Abri-journaux

Garage ALBERSMAIER	2. Grande Rue
Société OXALIS	14. Rue de la Revenue
M. POIREZ FRÈRES	3. Rue de la Pommeraye
Manufakturie BRISQON	2. Rue des Combats
Société COIBER	40. Rue d'Etobon
Episcopi COSET	25. Grande Rue
APREC	Rue de la Louvière
SARAH GRIGNON	16. Rue de la Revenue
METRENI J. - Chauffage	12. Rue d'Etobon
Entreprise ELIAS	3. Rue de la Louvière
EFA	12. Rue du Bois Barbu



Office National des Forêts
 Service départemental de Haute-Saône
 Division de LURE-EST

PAGE FORESTIERE : la commercialisation des bois

Faire pousser des arbres pour en produire du bois de qualité requiert la mise en œuvre de techniques précises et d'études très diverses. Nous en avons eu quelques aperçus dans les précédents bulletins,

Cependant, il reste un point majeur à ne pas manquer pour valoriser au mieux le patrimoine forestier : c'est celui de la commercialisation des bois.

ANALYSER LES BESOINS ET LE POTENTIEL DISPONIBLE



L'aménagement prévoit chaque année une série de coupes à parcourir. Le remplacement des vieux bois par de jeunes semis ouvre des choix supplémentaires.

A partir de ces éléments, l'ONF établit une première proposition que l'agent technique présente à la commune ; Le conseil municipal prend alors sa part de réflexion : Combien demandera-t-on de bois de chauffage l'hiver prochain ? De gros projets sont-ils en instance ? De quelle proportion de hêtre, de chêne ou de sapin dispose-t-on dans le programme ? Les habitants auront-ils des petits bois à couper ? ...

Au terme de cette concertation, le programme définitif est finalement arrêté.

Ainsi, les parcelles prévues pour la campagne 2003-2004 vont être visitées, dès l'hiver 2002-2003, afin d'y désigner, à l'aide du marteau forestier et de la griffe, les tiges que l'on devra abattre : c'est le martelage.

Ce travail est la base de l'estimation en volume ; la nature des produits marqués et d'autres recommandations comme les limites du lot ou le délai et les particularités de l'exploitation sont alors précisées.

DES MODES DE VENTE SOUPLES

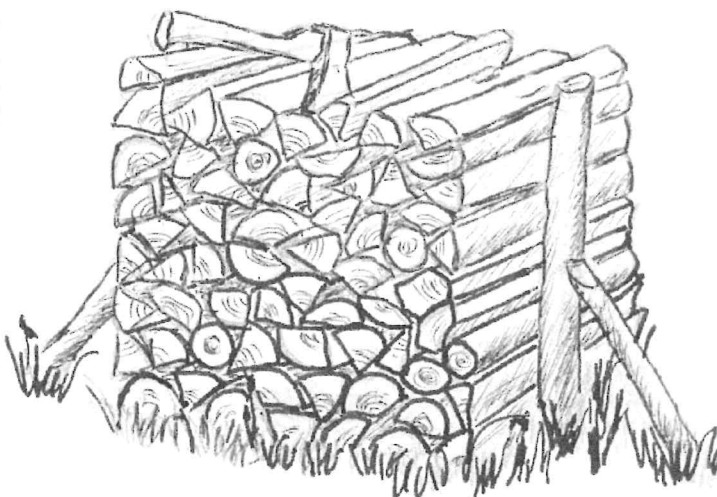
Suivant la composition du lot et les attentes de la commune, diverses formes de valorisation s'offrent alors :

1° La délivrance à la commune

Pour les parcelles comprenant uniquement du petit bois feuillu, utilisable seulement en chauffage et à réaliser directement par les habitants du village, la solution la plus fréquente est d'attribuer la responsabilité du lot à la commune elle-même. Trois personnes du village sont (en principe) chargées du partage et responsables du bon déroulement du travail : On les appelle les « garants ».

2° La vente en bloc et sur pied

L'estimation en volume réalisée lors de l'opération de martelage sera la base du lot proposé à la vente. Les arbres sont mis en vente debout, sans précisions de qualité. Chaque exploitant parcourt préalablement la parcelle pour se donner une idée des utilisations potentielles, et établit son prix en conséquence. S'il se porte acheteur du lot, il endossera la responsabilité totale et complète de l'exploitation, et devra recruter les professionnels nécessaires pour effectuer à ses frais les travaux d'abattage et de débardage, dans un délai avoisinant généralement 18 mois, éventuellement prolongeable. Si des dégradations sont constatées par le forestier, la remise en état est bien entendu à la charge de l'exploitant, et des pénalités lui sont appliquées, le cas échéant.



3° La vente de bois façonnés

Pour satisfaire d'une part les besoins des habitants non susceptibles de fabriquer eux-mêmes leur bois de chauffage et d'autre part ceux d'entreprises de transformation du bois désireuse ne pas exploiter elles-mêmes, la solution la plus pratiquée consiste, de la part de la commune, à passer contrat avec une entreprise de bûcheronnage pour faire couper les billes, puis façonner et empiler les stères.

Fréquemment, un débardeur est employé également par la commune, et les produits, classés par essences (chêne, hêtre, résineux...), sont ainsi mis en vente à port de camion.

Occasionnellement, on définit les caractéristiques des lots avant de faire procéder à l'abattage et l'acquéreur s'engage sur un prix unitaire sans en connaître le volume précis : On parle alors de pré-vente.

4° La vente en futaie affouagère

Une possibilité pour les marchands de bois de se soustraire à l'exploitation du bois de feu est la futaie affouagère. Comme dans la vente en bloc, la base de la transaction est l'estimation de l'O.N.F. .

Toutefois, le tronc des gros arbres seuls fait partie de la mise en marché ; Les branchages et les petits pieds d'arbres sont délivrés à la commune, comme dans le cas 1°. En principe, ils sont également partagés, avant mise en stères, entre tous les foyers du village pour constituer l'affouage.

5° La vente à l'unité de produits

Lorsque les produits présents dans une coupe paraissent très homogènes (petits bois résineux par exemple), nous pouvons définir le mieux possible les quelques catégories potentielles en fixant des critères précis de longueur et de grosseur.

Les acheteurs s'engagent alors sur un prix au mètre cube défini pour chaque catégorie de qualité avant l'exploitation, qu'ils réalisent par leurs moyens propres. Le rôle du forestier est alors de contrôler au fur et à mesure de la coupe, la conformité et le volume effectivement réalisé. La facturation est établie à l'issue des travaux.

A MATIERE PREMIERE FLUCTUANTE, REPONSE ADAPTEE...

Comme toute matière première, le cours du bois subit, en fonction de la conjoncture, d'importantes fluctuations ; Nous le voyons aujourd'hui avec les aléas subit par le marché du hêtre.

Suivant les besoins des entreprises, le niveau des cours et l'urgence inhérente à l'exploitation, la contractualisation peut se faire sous diverses formes :

Dans la majorité des cas, on procède à de grandes adjudications publiques, avec une forte concurrence. Le regroupement d'un nombre considérable de lots offerts dans un catalogue unique, assurant la présence aux ventes d'une palette d'acheteurs qu'on ne peut pas facilement rassembler autrement est un atout fort appréciable, même si son effet est parfois limité, en période de marasme.

Pour les lots à couper rapidement (petites emprises, attaques de « bostryches » par exemple), on pourra vendre à l'amiable.

Enfin, dans certaines régions (landes notamment), des entreprises recherchent des types de produits standardisés en très grosse quantité. Il est alors possible de passer des contrats d'approvisionnement, garantissant pour l'acquéreur la fourniture en suffisance, et pour le vendeur un revenu basé sur des prix unitaires relativement stables.

CONCLUSION

L'intérêt pour les communes de participer aux ventes organisées par l'O.N.F., outre le fait qu'il s'agit d'une règle incontournable dictée par le Code Forestier, consiste dans le large panel de possibilités offerte aux collectivités propriétaires, permettant ainsi de répondre aux mieux à leurs attentes.

Bernard BINETRUY, le 25 octobre 2002

Chenebier Animation
Association
Les Amis de l'école

MUSIQUE

Pour les enfants à partir de 4 ans, et les adultes
Le lundi à partir de 16h45

Contactez :

Andrée BADET ☎ 03 84 27 30 40

Isabelle VILLEQUEZ ☎ 03 84 23 90 64



PISCINE

Pour les enfants à partir de 5 ans
Le mardi de 17h30 à 19h15 à partir du
1^{er} février au 15 mai 2003

Responsable : Robert NOWINSKI

☎ 03 84 23 92 29



NOUVEAU
EVEIL CORPOREL, DETENTE

Pour les enfants de 6 à 10 ans

Le mercredi de 14h00 à 15h00

Contactez Marie-Odile NOWINSKI

☎ 03 84 23 92 29



RANDONNEES PEDESTRES

Pour le plaisir de découvrir la nature, de
marcher, de partager de bons moments, 2
fois par an : au printemps et à l'automne

Contactez :

Henri CROISSANT ☎ 03 84 27 30 05

Henri BADET ☎ 03 84 27 30 40

TENNIS DE TABLE

Le jeudi de 19h00 à 21h00

Responsable : Claude BOHEME

☎ 03 84 23 91 47



l'association, c'est aussi :
la galette des rois, le 26 janvier 2003
le loto, le 9 mars 2003
la randonnée VTT, le 11 mai 2003

Chenebier Animation
Association
Les Amis de l'école

Chaque premier mardi du mois à 20h30
Animatrice : Michèle GOUX
☎ 03 84 23 90 24

SCRABBLE



GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Le mercredi de 20h30 à 21h30
Notre animateur vous propose, de multiples activités dans la bonne humeur :
Abdos fessiers, step, stretching ...
Contactez Jacqueline MULLER
☎ 03 84 27 30 49

BIBLIOTHEQUE

Pour le plaisir de lire, prêt gratuit de livres pour tous
Lundi : 16h30 – 17h30
Samedi : 11h30 – 12h30
Responsables : C. DIDIER, E. RENAUDIN



GYMNASTIQUE ENFANT

Le mercredi :
de 15h30 à 16h30 pour les 6–8 ans et
de 17h00 à 18h00 pour les 3–5 ans
Contactez Marie-Claire ALEXANDRE
☎ 03 84 23 98 76



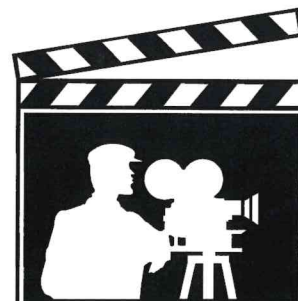
COUTURE

Le jeudi à partir de 14h00
Contactez Raymonde PIERRE
☎ 03 84 27 30 02



CINE-CLUB

Le vendredi tous les 15 jours à 20h30
Pour venir voir en famille les derniers films sortis en salle
Adultes : 3 euros – enfants 2,50 euros
Jean-Lou MULLER ☎ 03 84 27 30 49
Pascal GUENEAU ☎ 03 84 23 98 76
Vincent FLORIN ☎ 03 84 23 98 98
Bruno SOMMIER ☎ 03 84 23 92 83





Montée en puissance . . .

... des activités de notre petite structure en 2002 !

Si le nombre des adhérents a peu évolué, c'est au niveau des prestations proposées et de leur qualité que l'association a commencé à marquer sa présence dans la paysage associatif.

Après un début discret (*Les feuillus en hiver* – 12 janvier) mais aussi convivial (*galette des rois*), une belle matinée de février à la recherche de traces d'animaux, avec Etienne GOUX, en a réjoui plus d'un.

Puis une soirée passionnante sur *les papillons de chez nous* a apporté aux spectateurs une nouvelle raison d'ouvrir les yeux sur leur environnement proche.



Premier *nettoyage de printemps* en avril : Les enfants, très réceptifs, ont réalisé une importante collecte (que nous aurions préféré plus maigre). On renouvellera l'opération, mais chacun doit néanmoins œuvrer pour réduire les déversements de déchets dans la nature et dans le village !

Présence sympathique à la *fête de la Fleur* (expo et crêpes), puis sortie botanique et visite fort enrichissante du *Fort du Mont-Vaudois* à Héricourt ont composé le menu du mois de mai.

Le premier semestre s'est conclu par une *pittoresque randonnée* sous un soleil radieux *sur les plateaux du Doubs*, traversant des tourbières, de jolis villages tels celui du Bizot, profitant au passage du point de vue de la Roche du Prêtre, pour s'achever sur le grandiose site de Consolation où la fraîcheur du Dessoubre fut très appréciée.

En automne, les objectifs sont ambitieux : L'exposition sur *les 400 ans de l'ancien temple d'ETOBON* remarquablement documentée et préparée de mains de maître(sse) par Josée SALVADOR, Agnès NATHAN, et Daniel MOLES a été un succès : nous y avons accueilli plus de 120 visiteurs curieux et ravis.

L'après-midi du 6 octobre en forêt du Chérimont a permis aux participants d'approfondir leurs connaissances mycologiques en détaillant plus de 70 espèces de *champignons*.

Une autre réussite fut celle de *la soirée patoisante* concoctée par une Monique MOLES en grande forme : Il fallait voir la joie des anciens lorsque la meneuse de la fête a entonné « LOU BON L'AN », chanson des conscrits bientôt reprise par toute la salle !

Enfin le premier *loto « rabelaisien »* de l'association, orienté sur les plaisirs de la table, va nous permettre de mieux aborder les thèmes de l'année 2003 qui pointe à l'horizon, et la rendre pour vous aussi plaisante et variée que celle qui se termine.

Merci aux participants, merci aux adhérents et aux bénévoles ! N'hésitez pas, si vous avez des attentes, à nous faire part de vos suggestions et de vos remarques !

Contact : Bernard BINETRUY
41 grande rue - CHENEBIER





SECTION DES ANCIENS COMBATTANTS DE CHENEBIER ET ENVIRONS

« Unis comme au front »



*L'Assemblée Générale de la Fédération des Anciens Combattants de la Haute-Saône,
dont la Section de Chenebier fait partie.*

*Souvenons-nous et transmettons à notre jeunesse le Souvenir de Mémoire
afin d'éviter que de nouveaux conflits ne viennent troubler la Paix du Monde,
car ces derniers n'apportent que malheurs et désastres.*

*La Section de Chenebier et environs, au cours de l'année écoulée, a com-
mémoré les différentes manifestations patriotiques et s'est retrouvée avec ses
amis à son repas du 11 Novembre ouvert à tous.*

Le Président,

L. PEUGEOT

58^{ème} anniversaire de la libération : 18 novembre 1944

Dimanche 17 novembre 2002, les vétérans du bataillon de Cluny (4^{ème} choc de Saône et Loire), sont venus commémorer la libération de nos villages.

Partis de Faymont, ils libérèrent Etobon, Chenebier, Echavanne et Frahier-Chatebier. Ils évitèrent ensuite la destruction du barrage de Champagny.

En présence des autorités, des anciens combattants et de la population, ils se sont rendus au cimetière de Chenebier pour un dépôt de gerbe sur la tombe de Joseph Cassagrande, puis à Frahier, sur celle d'André Jardon qui ont apporté une aide précieuse aux troupes pour le passage de la Lizaine en crue, d'une part, et l'approche de la digue du bassin de Champagny, d'autre part, au cours de durs combats aux Barres et des collines Est de Frahier où l'ennemi s'était accroché.

Le dépôt de gerbe à Chenebier



A la stèle des Barres, après le dépôt de gerbes, les enfants du village ont lu un magnifique poème sur la liberté, avant les discours officiels.

LE CLUB DE L'AGE D'OR

«*Le Club de l'Age d'Or* » est animé par Jacqueline JARDON, Présidente.

Ces « *seniors* » se réunissent tous les 15 jours, le vendredi après-midi de 14h00 à 18h00 en salle polyvalente.

C'est l'occasion pour les membres de l'association de se retrouver pour un après-midi de détente dans la bonne humeur, autour d'un goûter, tout en jouant au scrabble, aux cartes ...

De plus, le traditionnel repas dansant réunit tous les membres et leurs invités dans la salle polyvalente ; c'était le dimanche 17 mars 2002.

Enfin, la sortie annuelle a conduit cette année les membres de l'association au Val d'Ajol, avec un arrêt au magasin de bruyère à Faymont (ustensiles ménagers). Le repas fut pris au dancing « *La Croisette d'Hérival* » au Val d'Ajol. Une très belle journée !

Nous invitons tous les « *seniors* » qui le désirent à se joindre à notre groupe très amical.

Jacqueline JARDON

La pose souvenir, avant le retour à Chenebier



JUDO-CLUB CH

Notre club de judo CH, fort de 20 adhérents, fait partie de l'élite régionale.

Nos judokas, disciplinés par le code moral du judo, progressent de semaine en semaine et font la fierté de nos entraîneurs et de leurs parents, au travers des bons résultats obtenus.



Nos entraîneurs :

Julien MAILLARD

Eric LAMBELIN

Lionel LAMBELIN

L'entraînement a lieu tous les mercredis de 18h15 à 19h30 dans la salle polyvalente de Chenebier. L'adhésion ne coûte que 55 pour l'année. Les adhérents bénéficient non seulement des entraînements à Chenebier, mais aussi de ceux de Champagny (mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi) ainsi que ceux de Plancher-les-Mines (samedi) et depuis peu d'une salle de musculation au Dojo de Champagny.

**Pour tous renseignements : voir les entraîneurs ou téléphoner à
Eric LAMBELIN au 03 84 23 27 66 et Karim AÏSSANI au 03 84 23 99 85**

**Le repas dansant du JUDO aura lieu le samedi 26 avril
2003**



ENTENTE SPORTIVE HAUTE LIZAINE

Chagey-Luze-Chenebier-Frahier-Echavanne
Etobon-Echenans

BILAN DE LA SAISON 2001/2002

L'équipe A a été la déception du club en finissant en fin de classement à la limite de la descente en division inférieure.

L'équipe B a accédé à la division supérieure (3^{ème} division)
En finissant première de son groupe.

L'équipe C a terminé à la 5^{ème} place du groupe, leur performance a été de ne déclarer aucun forfait.

Très bons résultats d'ensemble des équipes de jeunes.

SAISON 2002/2003

Le bilan du début de saison est plus que satisfaisant pour les seniors (l'équipe A est première du groupe, l'équipe B est quatrième et l'équipe C cinquième) mais aussi pour les équipes de jeunes.

MANIFESTATIONS

Cette année le club a organisé le 6 avril son repas dansant.

La météo nous a permis cette fois ci d'organiser le 14 juillet notre traditionnel tournoi chasseurs/pompiers/vétérans avec repas à midi qui a connu un grand succès



Le stade municipal sous les eaux : cause de nombreux matchs remis

AGENDA 2003

Le repas dansant sera organisé le samedi 12 avril à la salle communale de Chenebier.

Repas avec tournois (chasseurs, pompiers, vétérans) au stade municipal le dimanche 13 juillet.

Le club remercie la municipalité, les employés communaux pour leur aide durant la saison, mais aussi tous les habitants pour leur accueil et l'achat de nos calendriers.

Le comité.



Le doyen des anciens pompiers est décédé.

Courage et dévouement, telle est notre devise.

Honoré par la Municipalité le samedi 20 octobre 2001, comme citoyen d'Honneur du village, **le sergent chef André ROY, est décédé le 11 février 2002.**

Celui qui fut l'un des créateurs du corps de sapeurs-pompiers du village, et pendant plus de trente cinq ans, un des piliers du corps en tant qu'adjoint au chef de corps, titulaire de la médaille d'honneur des sapeurs-pompiers échelon Or, restera pour nous un modèle de courage et de dévouement, jusqu'au bout fidèle à notre devise.

Monsieur le Maire a retracé dans son éloge, toutes les activités citoyennes de notre ami André. Conduit à sa dernière demeure au cimetière catholique du village avec les honneurs dus à ses états de service tant civils que militaires, par ses fidèles amis, de nombreuses délégations d'élus et d'anciens combattants, de FFI, d'anciens sapeurs-pompiers, avec leurs drapeaux, il restera pour nous un exemple.



A André ROY, nous renouvelons nos adieux et à la famille en deuil, toute notre sympathie.

Le voyage en car pour la saint Vincent tournante.

Le voyage en car à BUXY fut une véritable revanche pour la quarantaine de participants qui désiraient oublier les aléas de MEURSAULT (l'année précédente) et faire connaissance avec un nouveau cru de bourgogne.

Malgré une petite ballade en campagne profonde, pour rejoindre le parking Bus (par un raccourci), ce fut dès le premier village participant, l'émerveillement devant le travail de décoration des maisons réalisé comme de coutume avec des fleurs en papier.

L'accueil à l'ouverture au « **top de 11 heures** » dans la première cave, nous fit rapidement oublier les kilomètres à parcourir à pied qui nous attendaient pour profiter à fond de toutes les caves des quatre Bourgs, où tous ont su, avec modération, faire honneur aux nombreux crus. Les points de « restauration rapide » ont permis à chacun de « récupérer », bien que certains aient tout prévu en apportant leurs réserves dans la musette.

L'après-midi, la foule était d'une telle ampleur à BUXY, que le retour au bus avec les navettes fit craindre un bis répétita de Meursault, mais, après une attente un peu prolongée pour monter dans une navette par petits groupes, les participants à cette sortie ont enfin réussi, à pied pour certains courageux (mais à l'heure), à rejoindre le bus au parking.

La ponctualité de tous a permis un départ à l'heure convenue, pour ensuite, un retour dans le calme douillet du car, sans subir les embouteillages toujours prévisibles lors de telles manifestations.

En tant qu'organisateur de cette journée, je remercie tous les participants et leur renouvelle mes compliments pour leur ponctualité pour le retour.

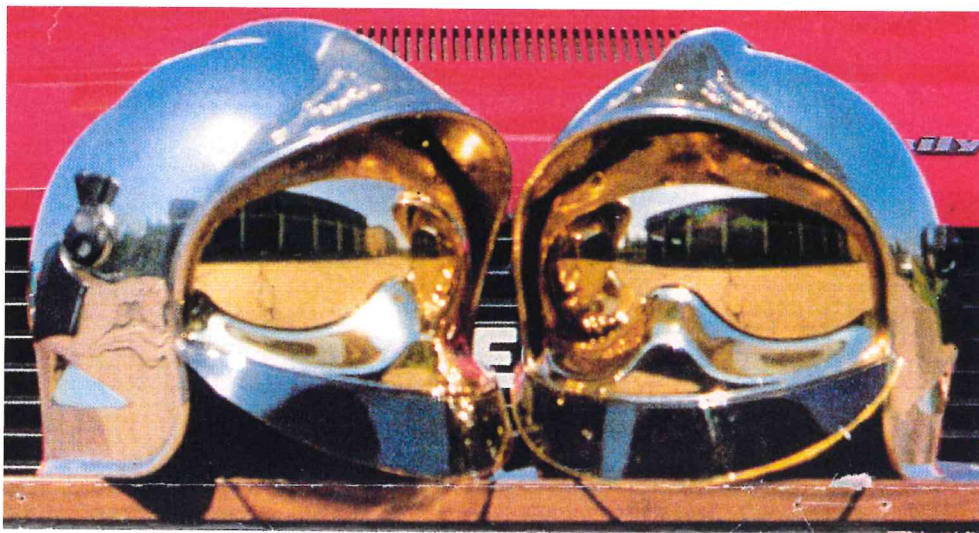
La soirée cancoillotte ...

... qui est le repas dansant des sapeurs-pompiers – samedi 26 octobre 2002.

A l'occasion d'halloween, dans un décor de citrouilles et autres cucurbitacées réalisé par François Devillers, environ 180 personnes se sont déplacées pour ce repas comtois servi à la salle polyvalente. Comme promis, le nombre de places a été limité et l'animation confiée à des musiciens.

En tant que président de l'amicale des sapeurs-pompiers, je remercie donc personnellement tous ceux qui ont répondu positivement à notre invitation, ainsi que les établissements Potiez et le moulin Gerbrant pour les lots offerts de la tombola.

L'amicale n'ayant organisé que cette soirée en 2002 et afin de poursuivre son œuvre de renouvellement de matériel de secours et d'habillement pour les pompiers, il est probable que deux manifestations seront proposées au cours de l'année 2003.



Les prévisions pour 2003.

En 2003, nous pensons organiser une sortie en car pour « **la percée du vin jaune** » dans le Jura, le premier dimanche de février ; une information vous sera donnée en temps utiles.

Au cours du printemps, si nous obtenons une audience suffisante, « **un repas dansant** » avec une spécialité régionale (friture ou choucroute), pourrait être organisé.

Comme de coutume, il est à noter la participation des pompiers à la fête de la fleur et aux manifestations patriotiques organisées par la Mairie.

Et en plus :

- ➔ le dernier samedi d'octobre, « **la traditionnelle soirée cancoillotte** », avec des musiciens.
- ➔ vers mi-novembre, la vente du « **calendrier des pompiers** ».

Le Président de l'Amicale,

Etienne GOUX



11^{ème} Fête de la Fleur

Dimanche 12 mai 2002

La Fête vue du ciel



Sur les stands, la foule se presse ... et achète !

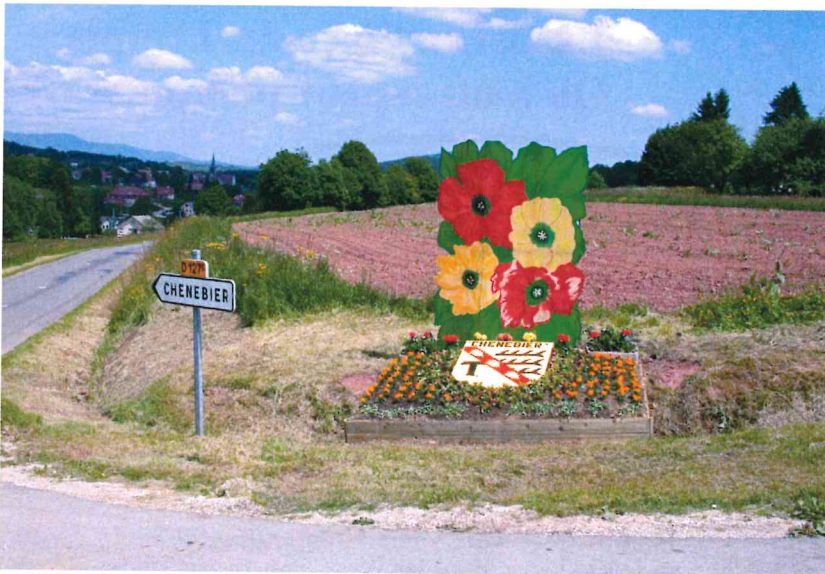


Départ des derniers visiteurs
ainsi que de l'hélicoptère

Le fleurissement du village



Vous aimez les fleurs ?



Venez participer à l'embellissement du village

Le Comité des Fêtes remercie toutes les personnes qui ont participé au



SAPEURS POMPIERS

EDITO



Il faut savoir que 85% des effectifs des Sapeurs-pompiers disponibles sont des volontaires .
Au fil des ans les interventions les plus diverses ne cessent de progresser (25% de plus au niveau national depuis ces 10 dernières années)

* Interventions

Les interventions du **CPI** (Centre de première intervention) sur les **AVP** (accident sur la voie publique) ont presque doublé par rapport à l'année dernière.

Le déclenchement de la sirène par le **CTA**(centre de traitement des appels) opérationnel depuis 2001 permet désormais aux Sapeurs-Pompiers d'arriver plus rapidement sur les lieux du sinistre, de mieux prendre en charge les victimes et d'assurer le balisage des lieux pour éviter le suraccident .

* Formation

La formation de tous les sapeurs-pompiers aux nouvelles techniques de protection et de secours ainsi qu'un recyclage annuel est en place .

* Avancement

Les demandes sont en cours de réalisation.

Le Chef de Corps

RECRUTEMENT

Pourquoi pas
Vous ?



Si vous êtes intéressé(e) par un engagement comme Sapeur-Pompier volontaire au CPI de Chenebier prenez contact avec le Chef de Corps.

ACTU

* Les interventions en 2002

AVP	:	7
Nid d'insectes	:	13
Assistance à personnes	:	3
Autres	:	3
Feu de cheminée	:	1



A SAVOIR

* **Pour les demandes de secours**
Le 18 CTA de Vesoul
La sirène Place du Temple
Ou à un sapeur pompier

L'EFFECTIF

Adjudant	Chef de Corps	
Robert	NOWINSKI	03 84 23 92 29
Sapeurs Pompiers		
Jean	ABRY	03 84 23 90 93
Pierre-Marie	BELOT	03 84 23 96 16
Serge	BOURQUIN	03 84 23 92 40
François	DEVILLERS	03 84 23 91 27
Dominique	DEVILLERS	03 84 23 91 27
Francis	GOUX	03 84 23 91 55
Pierre	GOUX	03 84 23 99 52
Corrine	MAIRE	03 84 27 33 08
Christine	RAGUIN	03 84 23 94 44
Christian	ROY	03 84 27 32 19
Hubert	ROY	03 84 23 97 88
Capitaine	Médecin	
Anne	NODALE	03 84 23 90 09

EQUIPEMENT

1 VLTT +1 MPPR 1 VTU 1 FPTL



Repas paroissial et réfection du clocher du temple

Le traditionnel repas de la paroisse protestante s'est déroulé dans la salle polyvalente de Chenebier le dimanche 7 juillet 2002 à midi.

Une centaine de convives venant de Chenebier et des environs ont répondu à cette invitation.

Après le repas, une loterie a prolongé ce moment de détente et d'échanges.

Rendez-vous est déjà pris pour 2003, ce sera le dimanche 6 juillet.



Merci à tous pour la participation et l'aide apportées à la vie de la communauté protestante de notre village.

Un clocher tout neuf !

C'est ce qui se prépare.

La mairie de Chenebier qui assure l'entretien des bâtiments communaux avait prévu de remettre en état le clocher du temple, malmené par la tempête du 26 décembre 1999.

L'opération, repoussée un temps pour cause de transfert des subventions accordées (la Région prenant un relais plus favorable que l'Etat), a débuté en novembre.

Des échafaudages se sont dressés dans le ciel d'automne ...

Le temple, patrimoine de notre beau village, portera bientôt un chapeau tout neuf pour de longues années.

Merci au Conseil Municipal pour cette importante action de rénovation.



CALENDRIER DES FETES 2003

DATES	MANIFESTATIONS	ORGANISATEURS
4 janvier	Voeux du Maire	Municipalité
26 janvier	Galette des Rois	Chenebier Animation
22 février	Repas dansant	Association de chasse A.C.C.A.
1 ^{er} mars	Expo Photo	Club Photo
8 mars	Loto	Les Amis de L'Ecole
21 ou 28 mars (selon ciné-club)	Soirée Diapos	De la Lizaine au Chérimont
23 mars	Concert de musique	Ecole de musique d'Héricourt
29 mars	Repas dansant	Club de l'Age d'Or
12 avril	Repas dansant	Club de Foot E.S.H.L.
26 avril	Repas dansant	Judo Club CH
4 mai	Fête de la Fleur et du Jardin	Comité des Fêtes
11 mai	Randonnée VTT	Les Amis de l'Ecole
24 mai	Kermesse	Ecole de Chenebier
6 juillet	Repas paroissial	Association Cultuelle
14 juillet	Tournoi de Football	Club de Foot E.S.H.L.
7 septembre	Vide-grenier	Chenebier Animation
25 octobre	Soirée Cancoillote	Sapeurs-Pompiers
11 novembre	Repas dansant	Anciens Combattants F.D.A.C.
15 novembre	Loto Gastronomique	De la Lizaine au Chérimont
14 décembre	Repas de fin d'année	C.C.A.S.
31 décembre	Réveillon du Nouvel An	Comité des Fêtes

A G E N D A 2003

Les adresses, les numéros de téléphone et les dates à retenir.

Horaires d'ouverture de la Poste :

MARDI et VENDREDI de 14 H 00 à 15 H 00.

Horaires d'ouverture de la Mairie :

MARDI et JEUDI 8 H 30 - 11 H 30 / 13 H 30 - 16 H 30

VENDREDI et SAMEDI 8 H 30 - 11 H 30

Permanence de M. le Maire :

MERCREDI 18 h - 20 h

Tél/Fax : 03.84.27.30.54

Service des Eaux :

Depuis le 1er janvier 2001, le service est assuré par le Syndicat des Eaux de Champagney. Pour tous renseignements s'adresser à :

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION

EN EAU POTABLE

70290 CHAMPAGNEY

Tél : 03.84.23.17.92

Déchetterie d'Héricourt : Horaires d'ouverture

HIVER	Janvier - Février - Mars Octobre - Novembre - Décembre
Lundi	14 h - 17 h
Mardi au Vendredi	10 h - 12 h / 14 h - 17 h
Samedi	9 h 30 - 17 h
ETE	Avril - Mai - Juin - Juillet Août - Septembre
Lundi	14 h - 19 h
Mardi au Vendredi	10 h - 12 h / 14 h - 19 h
Samedi	9 h 30 - 17 h



Entreprise Générale du Bâtiment
Tél. 03 84 27 34 58
14, rue de la Revenue 70400 CHENEBIER

**Menuiserie
Hervé BRESSIN**

*Fabrication artisanale
personnalisée et sur mesures*

*Fenêtres bois - PVC - Portes - Volets
Localiers - Parquets*



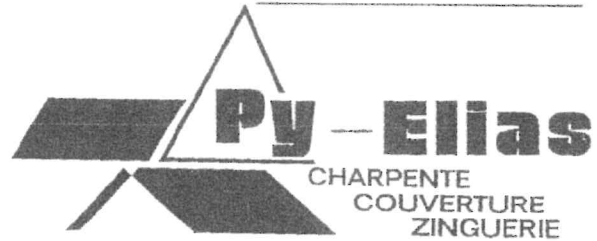
Artisan menuisier de père en fils depuis 1946

2 rue des Combes - 70400 CHENEBIER - Tél. 84 27 30 25 - Fax 84 25 95 75



MOULINS DE FRAHIER-CHATEBIER
70400 FRAHIER

Tél. 84.27.33.28 - Fax 84.23.90.81



MENUISERIE- CONSTRUCTION BOIS
31 Ter avenue Jean Jaurès 70400 HERICOURT
ZA de la goutte d'avin 90200 AUXELLES-BAS
Tél/Fax : 03 84 27 13 39

CHAUFFAGE FIOUL GAZ



Technicien de maintenance



Installation Dépannage Entretien

12 rue d'ETOBON
70400 CHENEBIER

☎ 03 84 27 39 87

GARAGE ALBERSAMMER
2 GRANDE RUE
70 400 CHENEBIER
TEL:03-84-23-94-16.



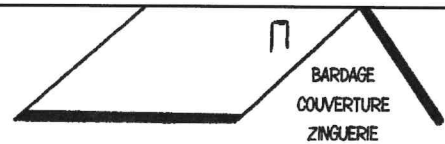
MÉCANIQUE ET CARROSSERIE TOUTES MARQUES

- Plantes fleuries
- Plantes à massif
- Plantes vertes
- Géraniums
- Plantes extérieures

Ets POTIEZ F.
Horticulteur gros et détail



70400 CHENEBIER
Tél. 84 27 30 43



Matthieu **MONNERET**

Rue de la Revenue
70400 CHENEBIER

Tél. 03 84 22 36 81



Association pour la Promotion Régionale de l'Education de la Culture et des techniques. *Site Internet: www.aprec.asso.fr*

Service de Prêt de livres scolaires

Dans toutes les lycées généraux,
techniques et professionnelles



Service de Prêt de Cd Rom éducatifs

De la maternelle au supérieure,
dans les classes professionnelles
et adaptées, y compris pour certains
handicaps.



Accompagnement scolaire avec Cd Rom et aide à l'orientation
professionnelle avec Pass'Avenir 2001.

2, rue Louvière
70400 CHENEBIER
Tél: 03.84.23.98.50
Fax: 03.84.23.95.36

Hôtel du Commerce

★ ★ ★
Logis de France Logis de France Logis de France

Hôtel du Commerce
Un accueil attentionné
pour un séjour où se côtoient
gastronomie, nature,
détente et découverte

CHAMPAGNEY - 70290
Téléphone 0033 3 84 23 13 24
Télocopie 0033 3 84 23 24 33
hotel-du-commerce-70.com

S.T.P.I.

*Amenagement votre
espace de vie*

70250 RONCHAMP
☎: **03.84.63.53.73**

**La municipalité de Chenebier vous présente
ses
meilleurs voeux pour
l'année 2003 !**

* * * * *

